

Gaëtan Clément  
1996/04/10

# Du jargon administratif... encore? – 3e partie

## Capsule linguistique

---

**D**ans la foulée des emplois lexicaux qui alimentent le jargon administratif, le nombre de mots à la mode qui présentent un « air innocent » est considérable. Nous en étudions quelques-uns dans la présente capsule.

### ***Siéger sur un comité***

Position inconfortable s'il en est! Le recours à la préposition *sur* fait de cette expression un anglicisme. Il faut dire *siéger à un comité*.

### ***S'asseoir à (la) table***

Certes, on peut *s'asseoir à la table* pour prendre le repas, l'expression signifiant ***s'attabler***. Mais dans la phrase *Le gouvernement refuse de s'asseoir à (la) table*, le verbe doit être remplacé : *Le gouvernement refuse de négocier*.

Il en va de même pour l'expression familière *On va les asseoir à (la) table*. On peut s'imaginer en train *d'asseoir un enfant sur sa chaise*, mais se voit-on en train *d'asseoir* (sur leur chaise) *les patrons à la table*? À moins, bien sûr, que le geste corresponde à l'intention réelle!...

## **Initier**

Lu dans un document de mon collègue : « *Se programmer soi-même signifie [...] **initier** des changements que l'on voudrait faire (sic), face à soi-même* ». On trouve très souvent cet emploi du verbe **initier** dans le sens de **amorcer**, **commencer**. Cet emploi est incorrect.

Le verbe signifie *admettre à la connaissance de certains cultes ou de choses d'accès difficile, comme **initier** un fidèle à un rite religieux ou **initier** quelqu'un aux secrets d'une affaire.*

Dans l'exemple cité, on pourrait écrire ...**opérer (ou entreprendre)** des changements...

## **Véhiculer / gérer**

Voilà deux mots qui connaissent une grande fortune. On **véhicule** de l'information (quand ce n'est pas son « vécu »!). De même, on adore **gérer**, y compris les ressources humaines! Selon *Le Robert*, **gérer** ne devrait s'employer que pour des affaires ou un commerce. Voici, comme exemple d'emploi fautif, cette phrase tirée d'une lettre provenant du Ministère : « *Nous espérons que l'information **véhiculée** par ce document saura mieux faire connaître les programmes de perfectionnement **gérés** par la Direction des affaires éducatives.* » Il serait plus juste de parler de l'information **contenue dans** ce document et de programmes **administrés** ou **offerts** par la Direction.



Gaëtan Clément

Cégep de Valleyfield